

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

REDICTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TELEPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France... 15 fr. par an
Etranger... 20 fr. par an
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste
Les abonnements sont payables d'avance et par anticipation de 3 mois
Les commandes doivent être accompagnées de leur montant

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles, en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
Reclames en quatrième page... 1 franc
Chronique troisième page... 1 fr. 50
Chronique deuxième page... 2 francs
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon
Prix spéciaux pour Contrats à l'année

REDICTION ET ADMINISTRATION
LYON 67, Cours de la Liberté - LYON
TELEPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

La Question des Wagons

On nous écrit de Marseille : Plusieurs journaux commerciaux ont déjà signalé les doléances des commerçants français au sujet du manque de wagons. Le *Courrier du Commerce* de Lyon, indiquant même le 8 courant, qu'un grand nombre de wagons sont immobilisés dans certaines gares. Depuis un mois, les voies ferrées des quais de Marseille sont sans wagons. On est obligé ainsi de camionner les marchandises en gare, ce qui occasionne des frais très onéreux et, en outre, les expéditions ne sont pas toujours régulières. On réclame à Marseille que les pouvoirs publics s'occupent d'urgence de remédier à la situation, et, en premier lieu, on demande que les besoins du Commerce français aient au moins leur priorité. En effet, dès que quelques wagons sont disponibles en gare de Marseille Arène, Marseille Saint-Charles, Marseille Joliette ou Marseille-Prado, on y charge les expéditions pour la Suisse et, à défaut, on en fait profiter (1) au Commerce français!!! Nous ne reviendrons pas sur les divers incidents, justifiés ou non qui se sont déjà produits au sujet du ravitaillement de l'Allemagne par la Suisse, mais nous croyons avoir le droit de réclamer que les wagons disponibles servent d'abord au ravitaillement de la population française. Si l'on n'a pas de wagons pour recevoir les marchandises destinées à l'intérieur de la France, pourquoi expédie-t-on en Suisse en wagons français? Et si l'on a des wagons inutilisés dans certaines gares, pourquoi ne parait-il qu'il y en a, pourquoi en manquons-nous à Marseille? On nous prie encore d'indiquer que cette semaine la Cie. P. L. M. a expédié des quantités de tourteaux en Suisse, alors qu'elle a refusé de recevoir les expéditions pour l'intérieur de la France. De nombreuses expéditions sont en souffrance et les négociants ne peuvent accepter leurs commandes parce qu'ils leur est impossible d'expédier. Il en est pour les tourteaux comme pour toutes les autres marchandises. Nous soumettons ces doléances à qui de droit, et espérons que les mesures que comporte la situation ne se feront plus attendre.

A PROPOS Réquisitions arbitraires

Nous recevons la lettre suivante :
Châteauroux, 9 décembre.
M. le Directeur du *Courrier du Commerce*,
M. Ratimier nous a raconté, dernièrement, l'aventure qui lui était arrivée avec un lot d'avoine dont l'intendance s'était emparée, à la porte de ce dernier, sans qu'il en ait jamais été avisé ni par la gare, ni par l'intendance... Quand entre négociants, pour essayer de se tirer d'une situation gênante, on se raconte des histoires de cette sorte, on dit que ce sont des histoires de brigands. Mais M. Ratimier ne nous a pas dit comment cette affaire s'était réglée au fin de compte. Et ce serait très intéressant pour tous les commerçants de le savoir. Est-ce qu'il voudrait venir voir l'obligance de nous le dire? Nous lui en serions tout à fait reconnaissants. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos salutations bien sincères, l'assurance de toute notre considération.
Eug. BARRAULT.

Le Prix du Pain

DANS LE MAINE-ET-LOIRE
Par arrêté préfectoral du 7 décembre, il a été décidé qu'à dater du 16 décembre 1915, le prix du pain de première qualité ne pourra être supérieur à 4 fr. 35 les 3 kilos à Angers et à Saumur et à 4 fr. 30 les 3 kilos dans les autres communes du département. Dans aucune commune le prix actuel du pain ne pourra être augmenté.

LE COMITÉ DE MAÇON

Le commandant du dépôt de remonte de Mâcon prévient MM. les éleveurs de la circonscription, qu'une erreur s'est glissée dans son dernier avis paru dans les journaux et qui doit être le suivant :
« Monsieur le Commandant du Dépôt de Remonte de Mâcon a l'honneur de prévenir MM. les éleveurs de la circonscription du dépôt, qu'à partir du 1^{er} janvier 1916, le Comité n'achètera plus de chevaux de trait de 4 ans (nés en 1912).
« Ces achats seront vraisemblablement repris vers le 1^{er} juin. »
Commandez-nous vos Imprimés
Imprimerie du Commerce, L. Godard et C^o, 9, 11, 14, rue Villeroi, Lyon.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Mardi 14 décembre.
Le thermomètre s'est brusquement abaissé depuis quelques jours. Le froid s'il s'accroît encore va interrompre complètement tous les travaux extérieurs. Dans notre région, les jeunes céréales sont suffisamment vigoureuses pour pouvoir affronter les rigueurs hivernales. La situation se complique considérablement en ce qui concerne l'alimentation en farine et conséquemment en pain de la population lyonnaise. En effet, les minotiers de notre région qui, tenus par la taxe des farines, ne peuvent acheter dans un rayon très éloigné, sont obligés de compter sur l'approvisionnement préfectoral. Or, la préfecture est loin de pouvoir satisfaire aux demandes qui lui ont été faites. Vers trois semaines, en effet, qu'il n'est pas parti un wagon de blé de St-Nazaire, port appelé à fournir la plus grande quantité de blés que le ravitaillement civil destine à notre département. Il reste donc des milliers de quintaux précédemment achetés et payés à fournir à nos meuniers. On essaie en ce moment de procurer prochainement quelques quantités de Bordeaux et de la Nièvre. Mais en attendant, la minoterie lyonnaise manque de matière première. Cette crise est telle que certains minotiers lyonnais très importants va probablement fermer leur prochain. Espérons que les Pouvoirs publics pourront prendre des mesures pour remédier à la situation et que le Ravitaillement central se rendra compte de sa gravité.

Marché de Marseille

Lundi 13 décembre.
BLES DURS. — On cote : Algérie-Tunisie marchands 78 kilos, 35,50 quai Marseille, escompte 1 %; colons 80 kilos, 37,75 quai Marseille, escompte 1 %.
BLES TENDRES. — Chambre de commerce, rien à la vente aujourd'hui.
Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représent.
— O MAIRIE —
Lundi 13 décembre.
GRAINS GROSSIERS. — Marché très ferme. Prix bien tenus.
Maïs. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes 30 fr.; rouges, 30,50; Tonkin petits, 29,50; Annam roux pour volailles, 30,50.
En livrable, on offre livraison janvier : Plata jaunes, 31 fr.; rouges, 31,50; Egypte blancs, 28 fr. 75 volée ferrée.
Avaines Algérie-Tunisie. — Nous pratiquons disponible : machines 49 kilos, 33 fr.; machines 47 kilos, 32 fr.; machines, 31,50 au quai Marseille.
Orges. — Nous pratiquons disponible : Tunisie, 28,50; Sfax, 29,50 au quai Marseille.
J. MALLARD, courtier-représentant, 10 rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Bles, Issues, Farines.

Marché de Toulouse

Vendredi 10 décembre.
Le Syndicat général des grains, graines et farines, de Toulouse et de la région, nous communique les renseignements suivants : seigle, de 21,50 à 22 fr. les 75 kilos; orge, de 19 à 20 fr. les 60 kilos; avoine, de 15 à 15,50 les 50 kilos; maïs blanc, de 21,50 à 22 fr. les 75 kilos; haricots, de 55 à 60 fr. l'hectolitre; fèves, de 22,50 à 23 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 21,50 à 22 fr. les 80 kilos.
Farine R. G. de 22 à 23 fr.; repassée, de 17,50 à 18 fr.; sons, de 15,50 à 16 fr. les 100 kilos.

TAXE DES FARINES

DANS LE MAINE-ET-LOIRE
A partir du 10 décembre 1915, le prix de la farine dans le département de Maine-et-Loire ne pourra pas dépasser 41 fr. les 100 kilos nets prise au moulin ou 41,75 les 100 kilos nets rendue en boulangerie.
Ces prix s'entendent de la farine non logée ou logée en toiles facturées et reprises au même prix.
DANS LES ALPES-MARITIMES
Le prix de la farine de blé tendre, produite dans le département des Alpes-Maritimes, ne devra pas dépasser, jusqu'à nouvel ordre, 41 fr. 45 les 100 kilos nets, non logés ou logés en toiles facturées et reprises au même prix.
Ce prix s'entend de la farine en sacs d'origine et plombée, mise en gare départ ou en boulangerie dans la localité où se trouve le moulin.
DANS LA LOIRE
A partir du 20 décembre 1915, le prix de la farine dans le département de la Loire ne pourra pas dépasser 42 francs les 100 kilos nets non logés ou logés en toiles facturées et reprises au même prix.
Ce prix s'entend de la farine prise au moulin.
DANS LE LOT-ET-GARONNE
Le prix de la farine blutée à 74 % est fixé à 40,30 les 100 kilos nus pris à l'usine.
DANS LE PUY-DE-DÔME
Le prix de la farine dans le département du Puy-de-Dôme ne devra pas dépasser 41 fr. les 100 kilos nets non logés ou logés en toiles facturées et reprises au même prix.
Ce prix s'entend de la farine prise en gare départ ou en boulangerie dans la localité où se trouve le moulin.
DANS LE VAUCLUSE
Par arrêté du 8 décembre, le prix de la farine dans le département de Vaucluse ne pourra pas dépasser 42 fr. les 100 kilos nets, marchandise logée, y compris les frais de mouture, courtage de blé, farine et frais accessoires divers. Le prix s'entend de la farine prise en gare départ ou livrée en boulangerie dans la localité où se trouve le moulin.
Ce prix est applicable à partir du 15 décembre 1915.
DANS L'ISÈRE
A partir du 15 décembre 1915, le prix des farines dans le département de l'Isère ne devra pas dépasser 42 fr. les 100 kilos nets nus, toiles facturées et reprises au même prix.
Ce prix s'entend gare départ ou pris au moulin.

ADJUDICATIONS, VENTES ET ACHATS PUBLICS

MINISTÈRE DE LA CLERGE
Fourniture de Pain de troupe à partir du 1^{er} novembre 1915.
Résultats
4^e CORPS D'ARMÉE
Alger (Algérie). — Adjudicataire : M. Marché, boulanger à Hussein-Dey (Alger), au prix de 0,315 le kilo.
Autres soumissionnaires : M. Pascal Adolphe, à Alger, à 0,323; M. Gustave Jean, à Alger, à 0,333; M. Roux, Elie-Jean, à Alger, à 0,338; M. Dubecq, Eugène, à Alger, à 0,36; M. Aron Yaffi, à Alger, à 0,372.
MINISTÈRE DE LA GUERRE
Fourniture de Fourrages à la ration à partir du 1^{er} novembre 1915
Résultats
5^e CORPS D'ARMÉE
Melun (Seine-et-Marne). — Effectif 600 chevaux. Adjudicataire : M. Jules Gauthier, à Verneuil-l'Étang; foin, 8,75; paille, 5 fr.; avoine, 25 fr. Frais généraux, 9,000 fr. Marché renouvelable de mois en mois par tacite reconduction.
11^e CORPS D'ARMÉE
Ancenis (Loire-Inférieure). — Effectif 53 chevaux. Adjudicataire : Mme Courtier, à Ancenis; foin, 8 fr.; paille, 8 fr.; avoine, 20,00. Frais généraux, 1,000 fr.
Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). — Effectif 1,600 chevaux. Adjudicataire : M. Bénédic, 3, avenue du Coq, à Paris; foin, 13 fr.; paille, 5 fr.; avoine, 28,75. Frais généraux, 7,000 fr.
Bourg-sous-la-Roche (Vendée). — Effectif 300 chevaux. Adjudicataire : M. Pénard; foin, 9,50; paille, 7,75; avoine, 29,90. Frais généraux, 6,000 fr.
Fontenay-le-Comte (Vendée). — Effectif 130 chevaux. Adjudicataire : M. Pénard; foin, 11,50; paille, 7,80; pour couchage, 5,10; avoine, 29,50. Frais généraux, 3,000 fr.
Luzenay (Vendée). — Effectif 350 chevaux. Adjudicataire : M. Pénard; foin, 6,30; paille, 5 fr.; avoine, 32,75. Frais généraux, 5,000 fr.
Pontivy (Morbihan). — Effectif 2,000 chevaux. Adjudicataire : M. Netter, à Toul; foin, 12 fr.; paille, 9 fr.; avoine, 27 fr. Frais généraux, 15,000 fr.
Vannes (Morbihan). — Effectif 2,500 chevaux. Adjudicataire : M. Alexandre David, à Vannes; foin, 8 fr.; paille, 8 francs; avoine, 25 fr. Frais généraux, 25,000 fr.
Quimper (Finistère). — Effectif 50 chevaux. Adjudicataire : M. Le Maout, à Lorient; foin, 12,90; paille, 9 fr.; avoine, 28 fr. Frais généraux, 1,000 fr.
Morlaix (Finistère). — Effectif 12 chevaux. Adjudicataire : M. Lamanda, à Morlaix; foin, 12 fr.; paille, 9,50; avoine, 29 fr. Frais généraux, 800 fr.
Landivisau (Finistère). — Effectif 12 chevaux. Adjudicataire : M. Poulliguen de Landivisau; foin, 11 fr.; paille, 10 francs; avoine, 26 fr. Frais généraux, 800 fr.
Lorient (Morbihan). — Effectif 2,000 chevaux. Adjudicataire : M. Bénédic, de Paris; foin, 12 fr.; paille alimentaire, 8,90; de couchage, 7 fr.; avoine, 28,95. Frais généraux, 12,000 fr.
1^{er} CORPS D'ARMÉE
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Effectif 3,000 chevaux. Adjudicataire : M. Bénédic, 3, avenue du Coq, à Paris; foin, 10,75; paille, 6,75; avoine, 29,90. Frais généraux, 51,000 fr.
Issore (Puy-de-Dôme). — Effectif 500 chevaux. Adjudicataire : M. Fauchonnet, 2, rue de Lyon, à Clermont-Ferrand; foin, 10,50; paille, 6,50; avoine, 29 fr. Frais généraux, 14,500 fr.
Riom (Puy-de-Dôme). — Effectif 30 chevaux. Adjudicataire : M. Fauchonnet, de Clermont-Ferrand; foin, 10 fr.; paille, 6 fr.; avoine, 28,50. Frais généraux, 2,400 fr.
Moulins (Allier). — Effectif 500 chevaux. Adjudicataire : M. Jos. Arbol, à Valence; foin, 10 fr.; paille, 6,50; avoine, 25 fr. Frais généraux, 21,150 fr.
Montluçon (Allier). — Effectif 300 chevaux. Adjudicataire : M. Pichon, rue de Mazières, à Bourges; foin, 11 fr.; paille, 7 fr.; avoine, 26,80. Frais généraux, 2,270 fr.
18^e CORPS D'ARMÉE
Libourne (Gironde). — Effectif 450 chevaux. Adjudicataire : M. L. Bassez-Grenier fils, de Valenciennes; foin, 7,50; paille, 6,90; avoine, 25,50. Frais généraux, 23,000 fr. par an. Fourniture pour une période de 3 mois, du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916. La place de Bordeaux est en gestion directe.
1^{er} CORPS D'ARMÉE
Alger (Algérie). — Adjudicataire : M. Kaouki Angelo, 23, rampe Chasseloup-Laubat, à Alger, au prix de : foin alimentaire, 10,85; paille alimentaire, 5,75; paille de couchage, 5,75; avoine, 23 fr.; orge, 23 fr.; farine d'orge, 23 fr.; son amolonné, 15 fr.
Bône (Algérie). — Effectif 400 chevaux. Adjudicataire : M. François Tanti, 5, rue Thiers, à Bône; foin, 10,50; paille, 5,50; orge ou avoine, 24 fr. Frais généraux, 8,000 fr.
Biskra (Algérie). — Effectif 340 chevaux. Adjudicataire : M. Jules Reulbois, rue Basquet, à Biskra; foin, 11 francs; paille, 5,50; orge ou avoine, 23 francs. Frais généraux, 6,000 fr.
Constantine-Sud (Algérie). — Effectif 400 chevaux. Adjudicataire : M. Paul Pèrège, 36, avenue de France, à Batna; foin, 8,70; paille, 3,98; orge ou avoine, 19,74. Frais généraux, 7,500 fr.
Philippeville (Algérie). — Effectif 95 chevaux. Adjudicataire : M. Marcel Daprela, rue Amiral-Courbet, à Philippeville; foin, 10 fr.; paille, 5,50; orge ou avoine, 20,25. Frais généraux, 1,000 fr.
Séfil (Algérie). — Effectif 115 chevaux. Adjudicataire : M. Charles Brizeva, 44, rue Trezel, à Bougie; foin, 11 fr.; paille, 7 fr.; orge ou avoine, 22 francs. Frais généraux, 4,300 fr.
COMMISSION DES ORDINAIRES
Résultats
Lyon, 9 décembre. — 1^{er} section de C. O. A. : viande fraîche pour le 1^{er} trimestre 1916 : adjudicataire M. Osswald, 54, place Rivière, à Lyon, au prix de 1,54 le kilo.
Enlèvement des croûtes de pain et débris de pain de guerre pour l'année 1916 : adjudicataire M. Richard, route de Vieille 59, pour le groupe de Villeurbanne, au prix de 0,21 le kilo; M. Raffin Louis, 38, rue du Plat, adjudicataire pour le groupe de Perrache, à 0,23 le kilo.
Enlèvement des os et eaux grasses pour l'année 1916. M. Sambet, route d'Heyrieux, 331, adjudicataire pour le groupe de Villeurbanne, à 0,34 par homme et par mois.
M. Bouchard, rue Coste, 52, adjudicataire pour le groupe de St-Jean, au prix de 0,07 par homme et par mois.
M. Dagliotti, passage Feuillat, 6, adjudicataire pour le groupe de Perrache, au prix de 0,08 par homme et par mois.
M. Danon, route d'Heyrieux, 326, adjudicataire pour le cantonnement de l'Université, au prix de 0,12 par homme et par mois.
M. Decourt, route d'Heyrieux, 322, adjudicataire pour le cantonnement des Missions africaines, au prix de 0,30 par homme et par mois.
Besançon (Doubs), 7 décembre. — 4^e d'infanterie : viande fraîche : ont soumissionné, M. André, à Besançon, au prix de 1,85 le kilo; M. Drouin, à Besançon, à 1,84 le kilo; M. Charraut, à Dijon, à 1,82 le kilo; M. Gintzinger, à Châlons-sur-Saône, à 1,80 le kilo.
Sé-Catherine-sous-Briançon (Hautes-Alpes), 30 novembre, 15^e d'infanterie : viande fraîche : adjudicataire M. Borel, négociant à La Salle-les-Alpes (Hautes-Alpes), au prix de 1,94 pour le bœuf et le porc. Personne n'a voulu prendre d'engagement pour le mouton, le déclarant trop rare sur les marchés. Il y avait comme soumissionnaires : M. Ollagnier de Briançon, à 1,95; M. Roumy de Briançon, à 1,98; M. Pernes de Tellars (Hautes-Alpes), à 1,98; M. Pollard, 9, rue de Bonne, à Grenoble, à 2,20.
Montélimar (Drôme), 10 décembre. — 52^e d'infanterie. Ont soumissionné : M. Charrier, boucher à Montélimar, au prix de 1,97; M. Lafond, boucher à Sautez (Drôme), à 1,96; M. Benoit Pierre, marchand de bestiaux à Pont-Saint-Esprit, à 1,76; M. Cornet Jean, boucher à Montélimar, à 1,80; M. Borel, boucher à Montélimar, à 2 fr.; M. Gay, boucher à Montélimar, à 1,71; M. Arnaud, marchand de bestiaux à Montélimar, à 1,77; M. Clémenton Jean, à Saint-Rambert d'Albon, à 1,78; M. Novy Ferdinand, à Valence (Drôme), à 1,645 le kilo.
A été déclaré adjudicataire : M. Noyrier, à Valence, au prix de 6,645 le kilo et pour le premier trimestre 1916.
Lons-le-Saunier (Jura), 11 décembre. — 44^e régiment d'infanterie et 5^e chasseurs, adjudication de la viande fraîche de bœuf à fournir pendant le premier trimestre 1916. Ont soumissionné : MM. Bourjallat jeune, 190 fr.; Goindon, 193 francs; Guyonnet, 193 fr.; Guignot, 193 francs; Vachez, 194 fr.; Dalloz, 197 fr.; Didier, 190 fr.; Rocher, 188 fr. les 100 kilos. M. Rocher a été déclaré adjudicataire à 188 fr. les 100 kilos.
Brissac (Maine-et-Loire), 6 décembre. — 14^e hussards.
Pain de soupe. — Ont soumissionné : M. Crozier, boulanger à Brissac; M. Hervé, boulanger à Quincé (Maine-et-Loire).
Légumes. — Ont soumissionné : M. Guilloteau, négociant à Quincé; M. Chamoux, négociant à Villaines-la-Caille (Sarthe); M. Guibert, épicier, rue de la Rue, à Angers.
Épicerie. — A soumissionné : M. Guibert, à Angers.
Enlèvement de débris de pain. — Ont soumissionné : M. Guibert, à Angers; M. Bautreuil et Lebas, à Paris.
Os et eaux grasses. — A soumissionné : M. Vinsonneau, cultivateur à Vauchristien (Maine-et-Loire).
Viande fraîche. — Ont soumissionné : M. Gauthier, boucher à Quincé, et Mme veuve Bodin, bouchère à Brissac.
Résultats de l'adjudication :
Mme veuve Bodin, à Brissac, pour la viande fraîche : bœuf, à 1,84 le kilo; mouton, à 2,40 le kilo.
M. Guibert, à Angers, pour les légumes :
Pommes de terre, à 0,145 le kilo; chou, à 0,28 le kilo; carottes, à 0,28 le kilo; oignons, à 0,40 le kilo; navets, à 0,28 le kilo; poireaux, à 0,28 le kilo; salade, à 0,30 la douzaine.
M. Guibert, adjudicataire pour l'épicerie au prix de : haricots Llanes, 4 fr. le kilo; café torréfié, 4 à 10 le kilo; vanille 1^{re} qualité, 40 le kilo; échalotte, 1,50 le kilo; ail, 1 fr. le kilo; lentilles, 0,80 le kilo; grognon, 3,30 le kilo.
M. Guibert, adjudicataire pour les débris de pain, à raison de : débris de pain de guerre, 0,25 le kilo; croûtes de pain, à 0,19 le kilo.
M. Hervé, boulanger à Quincé-Brissac, adjudicataire au prix de : pain de soupe, 0,405 le kilo.
Pommes (Haute-Savoie), 29 novembre. — 20^e d'infanterie, viande pour le premier trimestre 1916, 1,69 le kilo. Légumes pour le premier trimestre 1916 : légumes divers, 13 fr.
Enlèvement des eaux grasses et lavures, année 1916, 0,02 par homme et par mois.
Pour le premier semestre 1916 : enlèvement de débris de pain, 13,10 les 100 kilos; enlèvement du pain de guerre 38 fr. les 100 kilos.
Valence (Drôme), 8 décembre. — 6^e d'artillerie, Pommes de terre, Adjudicataire : Paul Méot, au prix de 12,50 et légumes 20 fr., pour le premier semestre 1916.

Marché de Dijon

Samedi 11 décembre.
Cote officielle des marchandises en gros : blé de choix, de 30 à 30,50; seigle, de 26 à 27 fr.; avoine blanche, de 26,50 à 27 fr.; avoine grise, de 27,50 à 28 francs; avoine noire, de 28 à 28,50; orge de brasserie, de 32 à 33 fr.; orge de mouture, de 29 à 30 fr.; houblons de 1^{er} choix, 125 fr.; houblons de 2^e choix, de 100 à 110 fr. les 100 kilos.
Farines O.O. 42 fr. non logées; farines de féves, 43 fr.; sons gros, de 17,50 à 18 francs; sons fins, de 17 à 17,50; renouillage, de 20 à 21 fr. les 100 kilos.
LOI DALBIEZ
Brochure contenant textes législatifs et ministériels visant auxiliaires, réformés, hommes en sursis d'appel, employés dans les usines de guerre, etc., envoyée sur demande accompagnée de 0,15 centimes adressée à L. Godard et C^o, éditeurs, 9, rue Villeroi, Lyon.

LOI DALBIEZ

Disponible : tendance à la hausse.
On cote consommation : farine atelier mûlinoise, 38 fr.; Grains extra fleur, 3 fr.; G maïs extra, 3 fr.; Maïs extra, 2 fr.; Blé première 21 francs.
La balle de 100 kilos brut, avec perdus, franco gare ou quai Marseille.
Semoules
Disponible : tendance à la hausse.
On cote consommation : SSSS et S G, 3,50 à 4 fr.; S S (SS) et S G, 2,50 à 3 fr.; S F, 4 fr. 49; Semoules, 50...
Les 100 kilos net franco gare ou quai Marseille, double balle à rendre.
Livrable : On cote sur janvier :
On cote consommation : S S, 3,30 à 3,50; S S S, 3,50 à 3,70; Semoules, 50...
S S S, 50...

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON 67, Cours de la Liberté - LYON
TELEPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines
Téléphone 32-64

ACHATS DIVERS

Résultats
Alger (Algérie). — Café. — M. Azoulay Abraham, à Alger, au prix de 122,99 le quintal; M. Noumou Ismaël, à Alger, au prix de 122,99 le quintal métrique.

VENTE DE CHEVAUX REFORMES

Lyon. — Samedi 18 décembre, à deux heures du soir, au Marché aux Chevaux, les Domaines vendront 8 chevaux réformés du 44^e escadron du train.

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 13 décembre. — Pailles. — Demande active tant pour le commerce que pour l'industrie, et c'est à peine si on peut obtenir quelques wagons par ci par là, et en payant le prix.

Par suite pas grand changement à signaler depuis notre dernier article, et on coté plutôt nominativement, à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Paille française litrée, Foréz-Velay, 45 48
Aveyronne, en gerbes, 50 52
Paille française épiardée, dite, 50 52
Paille saignée (litée) et machinée Foréz-Velay-Aveyronne, 54 56

On coté, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Pois pressés, Doubs, Jura, 90 95
Pois pressés Foréz-Velay, Saône-et-Loire, 90 95
Pois pressés, Jura, 90 95

GRAINES FOURRAGERES

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 9 décembre. — Graine de trèfle violet, 140 francs; graine de sainfoin double, 160 fr. les 100 kilos.

Agon (Lot-et-Garonne), 8 décembre. — On coté : graine de trèfle violet, de 135 à 140 fr.; vesces, 30 fr. les 100 kilos.

POMMES DE TERRE

Lyon, 13 décembre. — Transactions toujours calmes sur notre place, alors que la demande est toujours active dans le Midi et l'Est.

On coté, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Early rose, Orléans, Touraine, Anjou, 115 150
Joli, Proust, 120 135
Jaunes rondes, Orléans, Touraine, Anjou, Peltou, 120 125

Beauvais, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre, Côte-d'Or, 105 110
Beauvais, Orléans, Touraine, Anjou, 105 112

Beauvais, Saône-et-Loire, Jura, Nièvre, Côte-d'Or, 90 100
Beauvais, Loire, Haute-Loire, 100 110
Violettes Loire, Haute-Loire, 118 120

PAQUELET (maison Mousnier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre, fourrages et pailles.

Pommes de terre de toutes provenances. Semences. Couscousses. Oignons. Carottes. Beans. Pain. Barbe. QUATRE, courtier, 7, rue Part-Bien, Lyon. Adr. télégr. : Quatre-Pardeur, 7. Téléph. 58-27.

Avignon (Vaucluse), 11 décembre. — On coté : jaunes, 13 fr.; early, 14 fr.; Beauvais, 12 fr. les 100 kilos au.

Buxy (Saône-et-Loire), 11 décembre. — On coté : rouges, de 9 à 10 fr.; jaunes, de 10 à 11; early, de 12 à 13 fr.; Beauvais, de 11 à 12 fr. les 100 kilos.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 10 décembre. — On coté : rouges, de 9 à 10 fr.; jaunes, de 11 à 11,50; early, de 11 à 12 fr.; Beauvais, de 14 à 15,50 les 100 kilos. Tendances des cours faibles.

Marseille, 13 décembre. — Marché calme. Nous perdons disponible : Capitaine, 14,50; Beauvais, 14,25; Beauvais, 14,75; rouges jaunes, 14,50; Saône Beauvais, 10,50; Brest, 10,70; Charente mélangées, 10,70; Beauvais, 10,75; mélangées Haute-

Saône, 10 fr.; Basses-Alpes jaunes, 14,50; Beauvais, 13,25; early roses Poitou, 15,50; saucisses rouges Poitou, 16 fr. le tout au 100 kilos en vrac sur gare de départ.

RIZ

Marseille, 11 décembre. — Pas de changement à signaler durant la semaine. On cotait samedi : farine extra, 31,50; farine supérieure, 29,50; farine extra, M.; semoule, M.; semoulette, 28,50.

LEGUMES SECS

Marseille, 11 décembre. — Toujours beaucoup de calme sans changement notable sur les prix pendant la semaine.

On coté les 100 kilos, en sacs, à la consommation disponible : haricots cagn, français nouvelle récolte, 93 fr.; haricots petits français, nouvelle récolte, 86 fr.; haricots japonais Doifukus, 83,50; lentilles des Indes nettoyées, 64 fr.; lentilles d'Égypte nettoyées, 54 fr.; pois chiches, Maroc, 47,50; pois-chiches moyens Maroc, 45 fr.; alpeses Maroc, 54,50; chenevis d'Espagne disponible, 76 francs.

Buxy (Saône-et-Loire), 11 décembre. — On coté : haricots, de 65 à 70 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin (Puy-de-Dôme), 9 décembre. — On coté : haricots, 60 fr. les 80 kilos; fèves, 23 fr. les 65 kilos.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 10 décembre. — On coté : haricots, de 75 à 80 fr. selon les espèces; fèves, de 25 à 26 fr. les 100 kilos. Tendances des cours calmes.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Châteaurenard, 13 décembre. — Comme tous les lundis, marché très restreint, malgré le peu de marchandises apportées, tous les articles de la saison sont représentés.

On coté : pommes, de 25 à 35 fr.; poires, de 25 à 35 fr.; châtaignes, de 25 à 35 fr.; noix, de 85 à 90 fr.; châtaignes, 120 francs; cerises noires, de 85 à 105 fr.; fraises, 120 fr.; pommes de terre pour bestiaux, de 7,50 à 8,50; navets, de 8 à 12 fr.; épinards, 20 fr.; persil, 20 fr.; oignons en vrac, de 30 à 35 fr.; oignons, 90 fr.; laurier sauce, 40 fr.; choux de Bruxelles, 90 fr. le tout au 100 kilos.

Choux-fleurs, de 3,50 à 4 fr.; choux verts, de 2 à 3 fr.; cardes, de 3 à 6 fr.; céleri, de 2 à 3 fr.; artichauts, de 1,50 à 2,50; salades fraîches, de 0,40 à 0,60; salades laitées, de 0,40 à 0,50; salades escarolles, de 0,40 à 0,70 tout à la douzaine.

Aux en chaînes, de 15 à 20 fr.; oignons en chaînes, de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Poireaux, 4 fr.; radis, 0,50; carottes, de 0,50 à 0,75 les 12 bottes.

Oranges, de 3 à 4 fr.; citrons, 7 fr.; mandarines, de 4 à 4,50; grenades, de 8 à 9 fr. le cent. Courges, de 0,75 à 2 fr. la pièce.

POIVRES

Bordeaux, 13 décembre. — Les affaires sont assez calmes. Les prix se maintiennent soutenus. On coté les 50 kilos entretout : Tellichéry, de 85 à 90 fr.; Saigon (privilege colonial), noir, de 140 à 105 francs; blanc, de 165 à 170 francs.

HUILES

Paris, 13 décembre. — L'huile de lin est cotée à 110 à 109 fr. les 100 kilos en cuve à nu. L'huile de colza reste ferme.

Marseille, 13 décembre. — Marché fait en disponible, et nullement les affaires sont nulles par suite des trop hautes prétentions des vendeurs. Nous cotons :

huile d'arachide neutre, 130 fr.; Gambie extra, 132 fr.; rufisque, 134 fr.; petite rufisque, 130 fr.; raffinée, 132 fr.; huiles de graines à fabrique d'arachide, 118 fr.; coprah, 132 francs.

HUILES D'OLIVES

Châteaurenard, 13 décembre. — Il s'est traité 850 kilos d'huile d'olives du pays, à 205 fr. les 100 kilos, fût à rendre; 1.000 kilos à 200 fr. dans les mêmes conditions.

SUCRES-MELASSES

Lyon, 10 décembre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

Sucre raffiné en pains, 117 119
Sucre coupé régulier, 115 117
Sucre déchet et irréguliers, 117 119
Sucre poudre, 117 119
Sucre soufre, 119 121
Sucre cristallisé blanc indigène, 110 112
Sucre sirop de glucose, 43 deg 15 115

Les 100 kilos Lyon.

Paris, 13 décembre. — On tient à l'hectolitre nu par wagon complet franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur :

Pétrole raffiné disponible, 34,50; essence minérale restifiée, 53 francs.

SUCRES-MELASSES

Paris, 13 décembre. — Sucres. — Marché calme au début, puis plus ferme sur une bonne demande; les affaires sont assez actives. Le disponible et le courant du mois se sont traités à 80,50, 80,75, 81 francs, 81,25, et ont échoués à 81 fr. Les ventes de 81,25; janvier a été payé 81,75. Le granulé américain disponible vaut de 107 à 107,50.

Sucres raffinés. — A Paris, nous cotons en disponible les 100 kilos par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques, aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Enf. de 2,20 à 2,75 la douzaine. Vu le prix très élevé des œufs, sur 500 douzaines, 200 à peine ont été vendues.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BOURG

Le Concours annuel de volailles mortes aura lieu à Bourg, à la Halle aux grains, le dimanche 19 décembre. Sera joint à la volaille un concours de beurres et de fromages.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. J. Bellef, à Bourg, secrétaire général du Comice.

LA SORTIE DES VOLAILLES MORTES

Un arrêté ministériel du 7 décembre prévoit que, par dérogation aux prohibitions de sortie actuellement en vigueur, peuvent être exportées ou réexportées sans autorisation spéciale, lorsque l'envoi a pour destination l'Angleterre, les Dominions, les pays de protectorat et colonies britanniques, la Belgique, le Japon, le Monténégro, la Russie, la Serbie ou les Etats de l'Amérique, les volailles mortes à l'état frais ou conservées par un procédé quelconque.

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès à l'âge de 47 ans, de notre confrère M. Serge Jacob, du Bulletin commercial des vins et alcools, organe de la Chambre syndicale des débitants de vins de la Seine. Sous le pseudonyme Serginot, M. Serge Jacob publiait des articles très appréciés.

Nous avons appris également la mort de M. Pierre Vinay, Président d'honneur du Syndicat de l'Épicerie française, membre de la Chambre de Commerce de Paris.

Nos bien sincères condoléances aux familles.

CAHIER DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE ET FROMAGÈRE

Lyon, 14 décembre. — La situation est toujours très ferme, la marchandise se raréfie de plus en plus, et nos cours continuent leur mouvement ascensionnel à 349 fr. façon emmenthal et 326 fr. Gornlé extra.

VENTES DE FROMAGES

JURA : Cuvier a vendu sa fabrication de gruyère du 12 novembre au 1^{er} février 1916, à M. Duhem de Lons-le-Saunier, moyennant le prix de 150 fr. les 50 kilos, plus 100 fr. d'étréennes à la société. Marchandise à enlever de suite sans diminution de poids, au plus tard avant le 10 février.

Censau-Sud a vendu au même acheteur sa fabrication du 12 novembre au 1^{er} mars, pour le prix de 145 fr. les 50 kilos et 150 fr. d'étréennes à la société. Livraison en deux pesées.

Esserces-Tartre a vendu à M. Cousin de Champagnole, à raison de 132 fr. les 50 kilos, sa fabrication du 12 novembre au 1^{er} mars. Livraison à faire en deux pesées.

LA VENTE DU LAIT DANS L'AIN

Par arrêté préfectoral, la vente du lait crémé, exception faite pour le lait passé à l'évaporateur, est autorisée dans le département de l'Ain.

Tous les réceptifs contenant du lait destiné à la vente ou servant au transport du lait en vue de la vente, seront pourvus de l'inscription très lisible qui ne puisse s'effacer ni enlever des mots lait pur ou lait crémé, ainsi que des noms, prénoms, ou raison sociale et domicile du producteur ou du vendeur.

Les inscriptions lait pur et lait crémé devront être en lettres noires de quatre centimètres de hauteur sur les bidons de plus d'un litre et de un centimètre sur les bidons d'un litre ou de moins d'un litre.

METALX

Lyon, 10 décembre. — Ouvre en lingots affiné, 285 à 295. — en planche jaune, 400 à 410; en planche blanche, 510 à 520; Billiton et Détroits en lingots, 505 à 515; plomb doux 1^{er} fusion, en saumons, 80 à 85; plomb ouvré, tuyaux et feuilles, 95 à 105; zinc refondu, 2^e fusion, 190 à 200; zinc en feuilles, V. M. et Cie R.A., 300 à 310; zinc en feuilles, autres marques, 300 à 305; nickel brut p. fonderie, 500 à 550; nickel laminé, 675 à 700; aluminium brut p. fonderie, 550 à 600; aluminium laminé, 750 à 800; acier laminé, 1^{re} classe, 46 à 48; acier à double T, A. O., 45 à 48; toile ordinaire 8 millimètres et plus, 58 à 60 les 100 kilos.

MARCHÉS AUX GRAINS

Nouvelles des Recoltes en terra Agen (Lot-et-Garonne), 8 décembre. — Petit marché en blés affaires faibles.

Nous cotons : blé choix, de 24 à 25 fr. les 80 kilos; seigle, 22,50 les 75 kilos; avoine noire, 31 fr.; orges mouture, 30 fr.; maïs, 30 fr. les 100 kilos.

Farines, 74 % 40,30 les 100 kilos; pain de ménage, 0,41 le kilo; son gros, 78,50; recoupe, 19 fr. les 100 kilos.

Affaires très réduites en farines, issues en forte hausse, très rares.

Avignon (Vaucluse), 11 décembre. — Nous cotons : blé choix, 32,50; blé ordinaire, 32 fr.; avoine grise d'hiver, 31 fr.; les 100 kilos nus; orges brasserie, 33 fr.; orges mouture, 31 fr.; seigle, 22,50; maïs, 34 fr. les 100 kilos.

Brienne (Yonne), 10 décembre. — Nous cotons : blé choix, de 29,75 à 30 francs; blé ordinaire, 29,50; seigle, de 23 à 24 fr.; avoine noire, de 28 à 29 fr.; avoine grise d'hiver, 27 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 26 fr.; orges brasserie, de 32 à 32,50; orges mouture, 31 fr. les 100 kilos.

Buxy (Saône-et-Loire), 11 décembre. — Nous cotons : blé choix, de 30 à 31 fr. blé ordinaire, de 29 à 30 fr.; seigle, de 25 à 26 fr.; avoine noire, de 27 à 28 fr.; avoine grise d'hiver, de 26 à 27,50; orges mouture, de 27 à 28 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 9 décembre. — Peu d'offres en blés grains. Cours nominaux.

Nous cotons : blé choix, 25 fr. les 80 kilos; seigle, 20 fr. les 75 kilos; avoine grise d'hiver, 30 fr. les 100 kilos; orges mouture, 18 fr. les 65 kilos; maïs, 22 fr. les 75 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 45 fr.; farines de meules 1^{er}, 44 fr.; son gros, 17 fr. les 100 kilos.

important, offres moins nombreuses, cours sans changements, tendance lourde. Nous cotons : blé choix, de 30 à 30,50; blé ordinaire, de 28 à 29 fr.; seigle, de 24 à 25 fr.; avoine noire, de 25 à 26 fr.; avoine grise d'hiver, de 24 à 25 fr.; orges brasserie, de 29 à 30 fr.; orges mouture, de 28 à 29 fr.; maïs, de 28 à 29 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, de 45 à 46 fr.; farines de cylindre 2^e, de 43 à 44 fr.; farines bisus, de 34 à 35 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,45; pain de ménage, 0,375 le kilo; son gros, de 16 à 17 fr.; son fin, de 14 à 15 fr.; fleurage blanc, de 20 à 21 fr.; fleurage bis, de 19 à 20 fr.; recoupe, de 18 à 19 fr. les 100 kilos.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 11 décembre. — Affaires en blés presque nulles; avoines assez recherchées; orges plus calmes, mais les stocks en culture de cette céréale sont limités. Temps doux et chaud qui facilite les travaux en relatif.

Nous cotons : blé choix, de 31 à 31,50; godolle, de 31 à 31,50; seigle, de 27 à 28 francs; avoine grise d'hiver, de 27 à 28 francs; orges brasserie, de 35 à 36 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, de 45 à 46 fr.; farines de meules rondes, de 45 à 46 fr.; son gros, 45 fr.; son fin, 14 fr.; fleurage blanc, 20 fr. les 100 kilos.

Le Puy (Haute-Loire), 7 décembre. — Les difficultés considérables auxquelles viennent s'ajouter maintenant les réquisitions, les taxations, etc., rendent toutes affaires impossibles et ne font que renchérir toutes les marchandises. Joignez à cela la pénurie des wagons, mieux vaut attendre des temps meilleurs que d'essayer des transactions qui forcément deviennent onéreuses.

Nous cotons : blé choix, 30 fr.; seigle, 27 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 28 fr.; orges brasserie, de 36 à 37 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 41,33 les 100 kilos; pain blanc, 0,40 le kilo; son gros, 18 fr.; son fin, 17 fr.; fleurage bis, 24 fr. les 100 kilos.

Nevers (Nièvre), 11 décembre. — Foire marché, temps pluvieux, marché ordinaire. Peu d'offres en tous grains, prix stationnaires.

Nous cotons : blé choix, de 29,50 à 30,50; seigle, de 26 à 27 fr.; avoine, de 25 à 28 fr.; orges mouture, de 27 à 28 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 2^e, de 64,50 à 65,50 les 150 kilos bruts; pain blanc de luxe, 0,46; pain de ménage 1^{er} qualité, 0,41 le kilo; son gros, 18 fr.; son fin, 17 fr.; fleurage blanc, 20 fr. les 100 kilos.

Saint-Denis (Haute-Marne), 6 décembre. — Nous cotons : blés Aube et Marne, 30,60; blés Seine-et-Marne, 30,75; orges du Champagne, Marne, 36 fr.; Aube, de 36 à 37 fr.; avoines et sons manquent.

Les blés s'enlèvent aux prix ci-dessus. Les orges sont offertes, acheteurs rares, attendent nouvelle baisse.

Tonnerre (Yonne), 11 décembre. — Offres assez nombreuses, mais le commerce est très gêné à cause de la taxation des farines faite à trop bas prix, la vente est plutôt difficile, et on est réservé pour les achats.

Nous cotons : blé choix, 30 fr.; blé ordinaire, 29,50; seigle, 24 fr.; avoine noire, 26 fr.; avoine grise, 25,50; avoine blanche et grise de printemps, de 25 à 26 fr.; orges de culture, 30 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 41 fr.; les 100 kilos; pain blanc, 0,85 les 2 kilos; son gros, 17 fr.; son fin, 16 fr. les 100 kilos.

Varennes-sur-Allier (Allier), 7 décembre. — Petit marché, lourd sur les blés; un arrêté de la préfecture fixe le prix de la farine à 41,25 les 100 kilos nus, pris à l'usine.

Nous cotons : blé choix, de 30,50 à 31 francs; blé ordinaire, de 30 à 30,50; avoine noire, de 27 à 28 fr.; avoine grise d'hiver, de 25 à 27 fr.; orges mouture, de 34 à 35 fr. les 100 kilos.

Pain blanc, 0,45 le kilo, son gros, de 18 à 20 fr. les 100 kilos.

Vienne (Isère), 11 décembre. — Assistance de bien moyenne importance, peu d'offres en blés. Tendances des cours néanmoins plus faibles.

Nous cotons : blé choix, 30,50; seigle, de 25 à 26 fr.; avoine noire, 29 fr.; avoine grise d'hiver, 28 fr.; orges mouture, 28,50 les 100 kilos.

Farines de cylindre 2^e, 57,50 les 125 kilos; pain de ménage, 0,45 le kilo; son gros, 18 fr.; fleurage blanc, 23 fr.; fleurage bis, 20 fr.; recoupe, 18 fr. les 100 kilos.

Marzon (Cher), 12 décembre. — Sans changement sur les marchés précédents.

Nous cotons : blé choix, 30 fr.; seigle, de 26 à 27 fr.; avoine noire, de 27 à 28 fr.; avoine grise d'hiver, de 28 à 28,50; orges brasserie, de 32 à 35 fr.; sarrasin, de 25 à 26 fr. les 100 kilos.

FARINES DE SEVEULES

Produit de la farine de seveule. LA MOUSSE. Spécialité de farines cuites (première qualité). Sous-produits pour l'agriculture.

F. N. BERTORA & Co

41, Boulevard de la République, MARSEILLE. — Téléphone 15-04. Ancienne Maison P. GINOT & Co. Courtiers de la Bourse, les grands négociants de France et des Colonies agricoles.

BULLETIN DES VINS ET ALCOOLS

(De nos correspondants particuliers) Béziers, 10 décembre. — La Chambre de Commerce de Béziers, nous communique la cote officielle des alcools et des vins du 10 décembre 1915.

Alcools 3/6 de marc, 86°, de 215 à 220 fr.; 3/6 de vin, 86°, de 255 à 260 fr., eau-de-vie de vin de Béziers, 52°, 160 fr. l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur tous frais en sus.

Vins rouges : de 51 à 55 fr. selon degré, qualité et conditions. Vins roses : de 52 à 56 francs. Vins blancs : de 54 à 58 fr. l'hectolitre nu, pris chez le récoltant tous frais en sus.

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 13 DECEMBRE

Porcs. — Amenés : 1.594; renvoyés : 60. — Les 300 porcs que nous avions de moins que lundi dernier, on fait que la vente s'est faite très facilement, et que les prix ont augmenté en moyenne de cinq centimes par livre. On payait les premiers choix, de 0,89 à 0,91; les deuxièmes choix, de 0,84 à 0,85; les troisièmes choix, de 0,80 à 0,82 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 14 DECEMBRE

Œufs. — Amenés : 1.102; renvoi : environ 120; entrés aux abattoirs : 202; soit en tout : 1.304 têtes contre 1.252 la semaine dernière.

A 50 œufs près, si nous avions le même apport que mardi dernier la qualité de la marchandise ne valait pas. Les bêtes de fourniture dominaient, de ce fait les affaires se sont montrées très actives pour les têtes de choix et les cours ont été plus que fermes puisque une augmentation de près de 0,05 par livre s'en est suivie. Quant aux œufs de consommation, les transactions ont eu un caractère ordinaire, avec prix sans grand changement.

On cotait les limousins de 0,85 à 1,25 suivant qualité; les bourbonnais, charollais premier choix, de 1 à 1,15; deuxième choix, de 0,85 à 0,90; troisième choix, de 0,72 à 0,85; bouffins divers, de 0,70 à 0,88 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on payait les limousins de 0,65 à 0,70; les bourbonnais, charollais extra, de 0,60 à 0,65; première qualité, de 0,43 à 0,52; deuxième qualité, de 0,33 à 0,42; bouffins divers, de 0,33 à 0,54 le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 476; renvoi : 0; entrés aux abattoirs, 171; au total : 647 veaux contre 669 mardi dernier.

Bien que nous ayons eu près de 50 têtes de plus que la semaine dernière, les affaires ont été actives et les prix mieux tenus que vendredi dernier.

On cotait les veaux extra de 0,90 à 0,93; premier choix, de 0,85 à 0,90; deuxième choix, de 0,80 à 0,85; troisième choix, de 0,65 à 0,80 le demi-kilo.

Moutons. — Amenés : 351; renvoi : 0; entrés aux abattoirs : 1.048; en tout : 1.399 contre 1.454 la semaine dernière. Les arrivages au marché ont été moins importants sous le hall, mais les entrées dans nos abattoirs ont quelque peu compensé; les affaires ont eu un courant ordinaire avec cours sans grand changement, mais tenus fermes.

On cotait les moutons charollais de 1,30 à 1,40; en qualité inférieure, de 1,20 à 1,30; moutons de pays, de 1,10 à 1,20; en qualité inférieure, de 1 à 1,10 le demi-kilo.